



AIDE AUX SPORTIFS REGIONAUX GUADELOUPE 2009-2010

IMPRIME INDIVIDUEL DE DEMANDE DE SELECTION

SUR LA LISTE DES SPORTIFS DE « HAUT NIVEAU » DE LA REGION ARCHIPEL GUADELOUPE

Dossier à joindre obligatoirement en format papier au secrétariat de la

Ligue Guadeloupéenne de Voile MARINA de BAS DU FORT, PORT de PLAISANCE - 97110 POINTE À PITRE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :@.....

N° licence FF.VOILE : Club Guadeloupéen :

Activité principale : (collège – lycée – formation – activité professionnelle – activité sportive internationale – autre...)

Je certifie sur l'honneur la véracité des renseignements portés sur cet imprimé et sur les documents annexés. Je sollicite la proposition de ma candidature à la liste des sportifs de haut niveau du Conseil Régional Archipel Guadeloupe pour la saison sportive 2009-2010.

J'autorise le versement d'une bourse éventuelle sur mon compte bancaire personnel et je fourni le RIB.

Je suis mineur(e), j'autorise le versement d'une bourse éventuelle sur le compte bancaire personnel de mon parent/tuteur ci-dessous dont je fourni le RIB. Je fourni les photocopies des pages parent et enfant du livret de famille.

A : Le : signature

AUTORISATION PARENTALE à remplir pour les mineurs

Je soussigné(e) père, mère, tuteur autorise

à solliciter l'aide citée ci-dessus et donne délégation à la L.G.V. pour instruire cette candidature.

J'autorise le versement d'une bourse éventuelle sur le compte bancaire identifié ci-dessus.

A : Le :

Signature du responsable du mineur

Liste de toutes les pièces annexées (voir chapitre 3.1) :

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) personnel comportant les mêmes renseignements que le demandeur
- Ou : Relevé d'Identité Bancaire des parents ou tuteurs du demandeur accompagné des photocopies des pages parents et des pages enfant du livret de famille
- Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport

- ✓
- ✓
- ✓
- ✓
- ✓

ENREGISTREMENT DU DEPOT DU DOSSIER :

CURRICULUM VITÆ DU SPORTIF

Nom :

Prénom :

Date :

Projet et objectifs 2010-2012 :

✓ domaine sportif :

✓ domaine professionnel, des études :

Cadre réservé LGV

Catégorie d'inscription sur liste officielle MJS des sportifs de haut niveau

ELITE	2007	2008	2009	2010*
SENIOR	2007	2008	2009	2010*
JEUNE	2007	2008	2009	2010*

Cadre réservé LGV

* (intention de demande : voir paragraphe 4.2)

Catégorie d'inscription sur liste MJS des sportifs Espoirs

ESPOIR	2007	2008	2009	2010*
--------	------	------	------	-------

Cadre réservé LGV

* (intention de demande : voir paragraphe 4.2)

Principaux résultats sportifs significatifs en 2008 et 2009

(Fournir CLASSEMENTS OFFICIELS et toutes informations utiles pour valoriser la performance : intitulé exact de l'épreuve, lieu, catégorie d'âge, série, rang, nombre de participants et de nations représentées)

Niveau international (Top 10) :	2008	2009
Performance(s) réalisée(s) :		
Niveau National (Top 10, podium) :	2008	2009
Performance(s) réalisée(s) :		
Niveau Caribéen (podium) :	2008	2009
Performance(s) réalisée(s) :		

Cadre réservé LGV

Inscription et Assiduité en structure d'entraînement

Pole Sport Outre Mer Guadeloupe 2008/2009 2009/2010

Cadre réservé LGV

Pole Espoir hors Guadeloupe 2009/2010*

Pole France 2009/2010*

Centre d'Entraînement Labellisé 2009/2010*

Centre Régional d'Entraînement 2009/2010*

* (joindre attestation)

Demande de dérogation par le sportif si critères insuffisants :

Cadre réservé LGV

Synthèse dossier LGV :

RANG PROPOSE par la LGV : A B C D

**AIDE DU CONSEIL REGIONAL ARCHIPEL GUADELOUPE AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
SELECTION DES GUADELOUPEENS PROPOSES PAR LA LIGUE GUADELOUPEENNE DE VOILE**

NOTICE EXPLICATIVE - 2009

1. **OBJECTIFS DE L'AIDE** : le Conseil Régional Archipel Guadeloupe aide des sportifs de la Guadeloupe reconnus de haut niveau au moyen d'une bourse individuelle. Il demande à la Ligue Guadeloupéenne de Voile de proposer une liste de sportifs reconnus de « haut-niveau ».

2. **ETABLISSEMENT D'UNE LISTE DE SPORTIF PAR LA LGV**

2.1. Les critères retenus par la LGV pour sélectionner des sportifs et pour évaluer l'aide accordée sont :

- ✓ l'inscription sur liste de haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) en catégorie Elite, Senior, Jeune ou sur liste Espoir du MJS au cours des 3 dernières années (consultation, critères et procédure : <http://www.ffvoile.org/FfvHautniveau/index.asp>)
- ✓ les résultats et performances dans des compétitions de référence (podiums championnats caribéen, France, dans les 10 aux Championnats d'Europe ou aux Championnats du Monde)
- ✓ le niveau de sélection atteint (délégation régionale LGV, sélection nationale, équipe de France)
- ✓ la fréquentation d'une structure d'entraînement labellisée (Pole Espoir, Sport Outre Mer, France, Centre d'entraînement) : inscription et assiduité au programme de formation
- ✓ le projet sportif en cours et les besoins financiers identifiés

2.2. Les sportifs doivent répondre impérativement aux critères suivants :

- ✓ être licencié dans un club affilié FFVoile de la Guadeloupe en 2008
- ✓ avoir un projet sportif en cours et des objectifs précis
- ✓ contribuer à la promotion de la Guadeloupe

2.3. Détermination du « **RANG SPORTIF REGIONAL** » :

Principaux critères pris en compte	Rang Sportif Régional attribué
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sportif de haut niveau : ELITE, SENIOR, JEUNE (Liste du MJS en 2009, et/ou 2008, et/ou 2007) ✓ Podium international en 2009, et/ou 2008 	RANG A
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Label ESPOIR du MJS en 2010 et/ou 2009, et/ou 2008 ✓ Top 10 international et/ou Podium national en 2009, et/ou 2008 	RANG B
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inscription en structure d'accès au haut niveau en 2009/2010 ✓ TOP 10 national et/ou Podium niveaux caribéen ou interrégional 	RANG C
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeune talent régional à potentiel détecté par le C.T.S. 	RANG D

3. PROCEDURE

3.1. Chaque demandeur doit renseigner et fournir l'imprimé individuel de demande de sélection de l'année en cours sur la liste des sportifs de haut niveau de la Région Archipel Guadeloupe à LIGUE GUADELOUPEENNE DE VOILE MARINA de BAS DU FORT Port de Plaisance – 97110 POINTE A PITRE, accompagné de tous les justificatifs nécessaires dont :

- ✓ autorisation parentale,
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire,
- ✓ copie livret de famille si RIB des parents
- ✓ Copie de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport
- ✓ Curriculum Vitae,
- ✓ Attestations,
- ✓ Classements,

Les dossiers incomplets et en retard risquent de ne pas être instruits par la LGV.

3.2. La Ligue Guadeloupéenne de Voile instruit les demandes des sportifs Guadeloupéens en Voile lorsque les dossiers sont complets et remis dans les délais et constitue une liste critériée de candidats à la bourse d'aide régionale proposée au Conseil Régional.

3.3. La LGV remet les propositions à la Région Archipel Guadeloupe à sa demande, avec copie à la DDJS, les commissions d'attribution des aides ont lieu en fin d'année, le mandatement est réalisé le cas échéant directement aux bénéficiaires sélectionnés.

4. RAPPELS :

4.1. La Ligue Guadeloupéenne de Voile n'a qu'un rôle d'instructeur, **cette demande d'aide n'est pas CONTRACTUELLE** ; c'est le Conseil Régional qui décide du montant de sa participation financière au projet du sportif, et la date du mandatement, si celui-ci est réalisé, ne dépend pas de la LGV.

4.2. La demande d'inscription sur liste de haut niveau du Ministère JS pour l'année civile suivante est à réaliser par l'intéressé, à son initiative du 1^{er} au 16 septembre sur le site Internet de la FFVoile <http://www.ffvoile.org/FfvHautniveau/index.asp>. Le délai est de rigueur puisque c'est une commission nationale qui instruit la demande et attribue éventuellement les labels en fonction des quotas et des performances du sportif. En cas de problème pour la demande et la saisie informatique, se renseigner à la LGV.

- ✓ Le label ESPOIR peut être obtenu pour des performances d'un niveau national minimum,
- ✓ Le label HAUT NIVEAU peut être obtenu pour des performances d'un niveau international minimum.
- ✓ Le plus jeune âge requis pour la labellisation nationale correspond au niveau Cadet.

4.3. Pour un bon suivi, il est recommandé au sportif d'informer le CTR de ses diverses démarches.